

La carte à puce, ce qui reste quand on a tout oublié

Roland Moreno

Quand un dirigeant de la France veut se faire mousser, rabattre le caquet d'un interlocuteur étranger soulignant complaisamment les mérites de son pays, que lui reste-t-il à étaler ? La carte à puce, bien sûr !

l'invention française, condition nécessaire mais pas suffisante, la carte à puce a été encouragée très tôt par les autorités de "tutelle" (industrie, télécom, communauté financière), même si l'État n'a misé, tout compris, que 250 000 Francs sur ce brevet, dont il a d'ailleurs été remboursé depuis quinze ans ! En moins de dix ans, l'invention de ce juif né en Egypte (1), a facilité la vie de nombreux français, utilisateurs occasionnels de cabines téléphoniques publiques. Incidemment, cette concrétisation, sous Mitterrand, de l'invention née sous Pompidou a donné du travail à une industrie, alors naissante : celle de la carte, des terminaux (publics) et des services associés : dès 1985, plus de 1 000 emplois sont déjà créés. Puis, les applications enseignées par le brevet originel se sont épanouies, tandis que nos grands voisins commençaient à participer à l'aventure (RFA : milieu des années 80, Japon : quelques années plus tard).

La carte bancaire

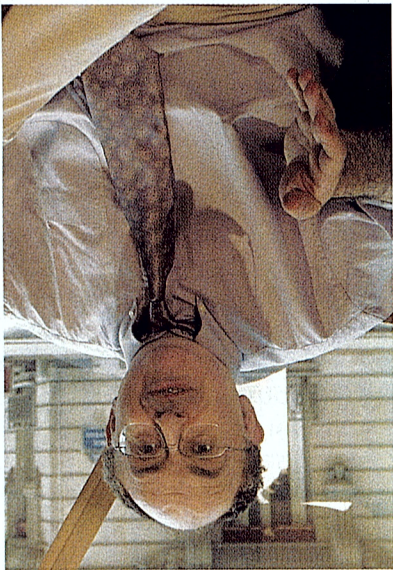
Enfin apparue au début des années 90, après 15 ans de gestation chez Philips et Bull, la carte bancaire à puce s'est vite imposée dans les gestes quotidiens de nos compatriotes. En ont profité simultanément : les usagers, dispensés de prouver leur identité lors d'un achat fiduciaire - les commerçants, mis à l'abri des impayés - les banquiers, protégés de la fraude, de la contrefaçon, et de la plupart des abus. Sans compter les industriels (Schlumberger, Bull, Philips, Sileg, Thomson, Motorola, Crozet, Ingenic, Sagem, Monétel, Dassault, Gemplus, etc.), qui ont choisi de prendre une part de ce marché, à la fois *immense et garanti* : dix milliards de francs mi-95, en croissance de 30-40 % l'an.

Immense et garanti, puisque basé sur les besoins les plus primaires qui soient : payer, téléphoner, fournir une identité, calculer. Puis le remplacement progressif des pièces de monnaies dans les parcmètres, facilitant la vie

urbaine au volant, suscitera l'apparition d'une industrie entièrement neuve : les horodateurs à carte à puce.

Le radiotéléphone ("portable" ou "GSM")

L'application du principe de la carte à puce au radiotéléphone donnera naissance au GSM, qui représente aujourd'hui plus du tiers de l'activité des industriels de ce secteur. Cette industrie fulgurante a changé notre paysage urbain, et une petite partie du paysage tout court, dans des conditions de sécurité et de commodités inconnues jusqu'alors. La preuve ? Les USA y viennent carrément, vingt cinq ans après le dépôt des brevets, en commençant par la côte Est : Washington, Baltimore, Philadelphie, New-York. Enfin, un petit peu de France moderne sur Broadway ! Et d'ailleurs, sur le reste du territoire américain, plusieurs millions de décodeurs à carte à puce dérivés du modèle français Canal+ ou Visiopass pour télévision payante par satellite, sont-ils utilisés quotidiennement.



« La communauté industrielle s'appareille au lancement des cartes de seconde génération, sans coup de galvaque, du type «télé-alimenté» (...) Ce sont d'ailleurs les transporteurs publics qui sont les moteurs de cette évolution, et qui tirent aujourd'hui la carte vers sa nature originelle. »